



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
lundi 7 avril 2025

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault	041-Des Perséides	ABSENT	218-École sec. Saint-Edmond	Annie Arsenault (s) (v)
002-Armand-Racicot	Julie Casgrain (v)	042-Monseigneur-Forget	ABSENT	240-Éi Lucille-Teasdale	Christian Larouche (s)
003-Des Mille-Fleurs	Alexandre Castonguay (v)	043-Paul-Chagnon	Dominique Fontaine (v)	271-Éc. sec. de l'Agora	ABSENT
004-Des Quatre-Saisons	Karine Picard (v)	044-Paul-De Maricourt	Christian Dallaire (v)	275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux (v)
005-Bourgeois-Champagnat	Chantal Bélisle	045-Pierre-D'Iberville	Guy Clotaire Nana (v)	276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier (v)
006-Carillon	Karina Ramirez (s)	046-Pierre-Laporte	ABSENT	278-Gérard-Filion	Ralph St Louis (v)
007-Charles-Bruneau	ABSENT	048-Préville	Veronica Mollica (v) Dominique Edwards (s) (v)	280-Jacques-Rousseau	ABSENT
008-Charles-LeMoyne	ABSENT	049-Rabeau	Simon Gamache (v)	284-Mgr.A.-M.-Parent	Nicola Grenon
009-Claude-Lafortune	Nicola Grenon	050-Saint-Joseph	ABSENT	287Saint-Jean-Baptiste	Jocelyn Bélanger (s) (v)
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	052-Saint-Romain	ABSENT	Représentante CCEHDAA	Johanne Daudier Sophia Kaméni (s)
013-De Maricourt	ABSENT	054-Sainte-Claire (Brossard)	Chrislande Cerant (v)	Personnel	
014-De Normandie	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	AUCUN	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
015 – Maurice-L.-Duplessis	ABSENT	056-Samuel-De Champlain	ABSENT	Autres participants	
016-Des Saints-Anges	ABSENT	058-Saint-Laurent	ABSENT	Direction générale adjointe	Marjorie Noël
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau (v) Wael Bousselmi (s)	059-Marcelle-Gauvreau	ABSENT	Autres participants du CSSMV	Voir au point 4.
020-Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	060-Du Tournesol	ABSENT		
021-Gaëtan-Boucher	ABSENT	063-Des Petits Explorateurs	Marc Lafortune		
022-Gentilly-Boisé des Lutins	Félix Cauchy-Charest (v)	064-Des Semis	Ludivine Lefranc (v)		
023-George-Étienne- Cartier	Roxane St-Cyr (v)	071-Tourterelle	Vincent Lemieux		
024-Georges-P.-Vanier	Lucie Gougeon (v)	076-École Mille-Sports	Stéphanie Laporte-Proulx (v)		
025-Guillaume-Vignal	Marianne Csukassy (v)	079-Éi du Vieux- Longueuil	Jean-François Morin (v)		
026-De la Rose-des- Vents	ABSENT	086-École du Vieux- Greenfield Park	Jérôme Dongmo (s) (v)		
027-Hubert-Perron	ABSENT	099-Marcelle-Robidoux	Jonathan Fortin-Dionne (v)		
028-Du Jardin-Bienville	Mélanie Crevier (v)	100-Parc des Glaïeuls	ABSENT		
030-Joseph-De Sérigny	ABSENT	110-Saint-Jude	AUCUN		
031-Éi de Greenfield Park	Wael Bousselmi	165-Bel-Essor	ABSENT		
032--De La Mosaïque	Danny Hill	168-École spec.des Remparts	AUCUN		
033-Lajeunesse	ABSENT	169-Jacques-Ouellette	ABSENT		
035-Laurent-Benoît	Amélie Poirier (v)	193-Éc. rég. du Vent- Nouv.	Nicolas Brosseau (v)		
037-De l'Avenue-Gervais	ABSENT				
038-Lionel-Groulx	Catherine Fraser				
039-Marie-Victorin (Brossard)	Évelyne Rosso (v)				
040-Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT				

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 16 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux participants. En cette Semaine des éducatrices et éducatrices spécialisées, le comité de parents Marie-Victorin tient à remercier ces spécialistes de leur aide et dévouement constant.

M. Wael Bousselmi termine le mot de bienvenue par une citation du psychologue Howard Gardner, reconnu pour sa théorie des intelligences multiples : « Il est grand temps que nous reconnaissons que chaque enfant apprend différemment, pense différemment et possède des forces uniques. L'école doit être le lieu où l'on découvre ses talents, pas où on les étouffe ».

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20250407-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Mickaël Perreault et appuyée par M. Félix Cauchy-Charest, sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

4.1 MISE EN ŒUVRE DU PEVR

M^{me} Caroline Lemay, directrice qualité au Bureau de la statistique et de l'imputabilité, présente le plan de mise en œuvre du PEVR.

Le représentant de l'école Gentilly-Boisé des Lutins soulève une situation de son école qui va, selon lui, à l'encontre des orientations 3 et 5 (restructuration des classes spécialisées Phare et restriction des libérations des enseignants). La direction accueille le commentaire et émet une analyse des besoins de classes spécialisées. Ces classes spécialisées répondent aux besoins des élèves aussi bien que lorsque on les réintègre dans les classes normales.

Le représentant de l'école Saint-Jean-Baptiste souhaiterait entrer en communication avec le gestionnaire en charge avec l'objectif 4.3, car l'école vit un enjeu avec son agrandissement. M. Christian Hinse sera au CÉ de l'école demain soir.

Le représentant de l'école D'Iberville est curieux de savoir quelles sont les conclusions et recommandations du PEVR. C'est l'objectif du plan de mise en œuvre qui sera révisé avec des moyens chaque année, d'où l'importance du monitoring pour faire le lien entre les moyens et les actions.

La représentante du CCSEHDAA remarque que plusieurs indicateurs sont « dans le rouge ». Des indicateurs sont plus inquiétants plus que d'autres.

Le président du CPMV rappelle que le comité de parents a déjà réfléchi à la mise en place de tableaux de bord publics dans un comité conjoint avec le CSS et croit que ce genre d'informations aurait avantage à être public et demande si cela pourrait être envisageable. Comme les *Power BI* demandent des licences spécifiques, le CSS ne peut partager toutes les informations. Par contre, les tableaux de monitoring du MÉQ, qui contiennent beaucoup d'informations, sont disponibles au grand public.

Il demande aussi comment le calcul facteur-impact est fait, c'est-à-dire le poids qu'on donne à certains moyens qui ont un impact beaucoup plus large que d'autres. Ces calculs ne sont pas simples en éducation, et des suivis sont faits pour avoir les moyens les plus porteurs, mais c'est un grand défi.

4.2 AMENDEMENT AU PTRDI ADOPTÉ AU CA DE JANVIER 2025

M. Christian Hinse présente les amendements proposés au PTRDI adopté un peu plus tôt cette année : changement de nom de l'école Maurice-L.-Duplessis, à la page 7, changement de l'ordre d'enseignement du Centre Camille-Laurin qui vient d'être annexé à l'école secondaire Saint-Edmond, à la page 8 et changement de ce centre pour Annexe Saint-Edmond, à la page 13.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS SUR LES CONSULTATIONS EN COURS

Critères d'admission pour les élèves de la 2^e à la 5^e secondaire de l'école Lucille-Teasdale

La direction prend en note la recommandation du CP pour mieux communiquer la diffusion des dates des inscriptions aux PPP (ajouter au calendrier scolaire). La suggestion doit être explorée avec les prochaines moutures de calendrier scolaire.

La description des termes inscription et admission est clarifiée au niveau de la LIP. Les critères d'inscription englobent ce qui est nécessaire pour inscrire un enfant à l'école tandis que les critères d'admission c'est admettre un élève à un programme particulier (nuance entre les écoles 239 et 240).

Le président suggère que ce paragraphe soit inscrit dans toutes les présentations.

Le français apparaît comme un critère car c'est un prédicteur de réussite et de compréhension des concepts. L'analyse se poursuit pour admettre plus d'élèves dans les PPP. Les termes « notes globales » et « pondération » portent à confusion dans le document, et une uniformisation doit être apportée pour être plus clair. La DGA en prend note.

Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation

Les représentants n'ont pas de question spécifique.

5.2 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Élections fédérales

Il n'y a pas de demande de location de locaux dans les établissements du CSSMV en lien avec les élections fédérales. Les services ne seront pas affectés.

Impacts du budget provincial sur les règles budgétaires du CSSMV

Les règles budgétaires entrent plus tard au printemps et les paramètres de consultation par la suite. On ne s'attend toutefois pas à des hausses. Les plans d'effectif sont en déploiement, mais il faut rester prudent.

Reddition de compte des mesures dédiées

Certains représentants ont soulevé une disparité entre les chiffres de l'école et le canevas du CSS (ex. libellé pas les mêmes) quand vient le temps de faire les redditions de compte des mesures dédiées.

Portes ouvertes

La DGA fait un suivi sur les portes ouvertes des écoles secondaires car lorsque qu'on a annoncé que les portes ouvertes des écoles secondaires de l'Agora et de Mgr-A.-M.-Parent se feraient la même soirée, un parent du CP a mentionné qu'il y avait une longue file d'attente à l'Agora et que le jumelage nuirait aux visites. La DGA a communiqué avec la direction de l'Agora qui soutient que les files ont diminué la dernière année et que les plages horaires des visites ont été allongées.

Produits d'hygiène féminine

La résolution du CPMV a été remise aux bonnes personnes.

5.3 AUTRES QUESTIONS

Le représentant de l'école Félix-Leclerc demande si c'est possible de vendre de l'alcool lors d'une activité de la fondation de l'école ou de l'OPP. Il y a des règles et des analyses qui doivent être faites (permis d'alcool, qui paie l'alcool, sécurité des participants, etc.), mais cela reste possible.

Le président rappelle que la prochaine rencontre ne se tiendra qu'en présentiel pour la tenue des élections.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6.1 10 MARS 2025

Résolution CP20250407-02

L'adoption du procès-verbal du 10 mars 2025 est proposée par M. Waël Bousselmi et appuyée par M^{me} Johanne Daudier, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Élections dans les districts A D et E.

Des élections auront lieu à la rencontre du CPMV du 12 mai prochain. La période de mise en candidature ouvre demain jusqu'au 1^{er} mai (election.cpmv.ca). Les mises en candidatures sont ouvertes seulement aux membres et non aux substitués.

Projet de loi 94

Le CP souhaiterait présenter un mémoire à la commission parlementaire. Pour ce faire, l'exécutif a besoin d'un maximum de participants à un sondage. Le CP remettra aussi son avis à la FCPQ.

Pièce de théâtre

La pièce de théâtre Contrôle total sera présentée gratuitement par la troupe Parminou à l'école Gérard-Filion le jeudi 22 mai à 19 h.

Plénière communication parents/école

Sera déposé lors de la prochaine séance.

7. RÉOLUTIONS

7.1 CHANGEMENT DE NOM MAURICE-L.-DUPLESSIS

Résolution CP20250407-03

CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE MAURICE-L.-DUPLESSIS

CONSIDÉRANT la présentation faite par M^{me} Caroline Raphaël, directrice de l'école Maurice-L.-Duplessis, au comité de parents Marie-Victorin du 3 février 2025;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation entreprises depuis le 1^{er} novembre 2024;

CONSIDÉRANT qu'une résolution doit être adoptée par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin pour permettre la délivrance de l'acte d'établissement le 1^{er} juillet 2025;

CONSIDÉRANT les commentaires reçus lors de la plénière au comité de parents du 10 mars 2025 et qu'aucun membre ne s'est objecté;

IL EST RÉSOLU QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. DANNY HILL ET APPUYÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT, RECOMMANDE :

QUE le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin adopte le nom *École des étincelles*, tel que recommandé par l'école, comme nouveau nom pour l'école Maurice-L.-Duplessis.

Adoptée à l'unanimité

7.2 MISE À JOUR DE LA POLITIQUE VISANT À PROMOUVOIR LA CIVILITÉ ET À PRÉVENIR ET À PRENDRE EN CHARGE LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SEXUEL ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Résolution CP20250407-04

POLITIQUE VISANT À PROMOUVOIR LA CIVILITÉ ET À PRÉVENIR ET À PRENDRE EN CHARGE LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SEXUEL ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL (MISE À JOUR)

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service des ressources humaines du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 3 février 2025;

CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin auprès de ses membres et les échanges tenus en plénière lors de la séance du 10 mars 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} CHANTAL BÉLISLE ET SECONDÉ PAR M. FÉLIX CAUCHY-CHAREST QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV l'adoption de la Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir et à prendre en charge les situations de harcèlement psychologique et sexuel et la violence au travail, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

8. PLÉNIÈRES

8.1 CRITÈRES D'ADMISSION POUR LES ÉLÈVES DE LA 2^E À LA 5^E SECONDAIRE DE L'ÉCOLE LUCILLE-TEASDALE

Le représentant de l'école secondaire du Vieux-Greenfield Park souligne que les parents de son école se sentent concernés et davantage considérés dans les critères d'admission. M. Dongmo fera parvenir la résolution de son école aux membres du comité exécutif.

8.2 POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE OU D'ADAPTATION

Des membres du CCSEHDAA ont participé à la consultation. Le représentant de l'école Gentilly-Boisé des lutins est en faveur de cette politique mais craint que le centre de services scolaire n'ait pas les ressources nécessaires pour garantir un service adéquat et égal pour tous. Il mentionne aussi que les conventions collectives du personnel de soutien et professionnel ne prévoient pas de ratio d'élèves contrairement à la convention collective des enseignants, mais une politique pourrait établir un plancher.

D'autres représentants démontrent aussi leur inquiétude tandis que d'autres se sentent bien soutenus par les équipes de professionnels des écoles.

Il est aussi question des équipes de quartier qui permettent d'offrir du support de professionnels dans toutes les écoles.

En suivi de rencontre, on invitera les représentants à se prononcer sur la question pour l'élaboration de la proposition du Comité de parents.

9. RETOUR SUR LE SOUPER PLÉNIÈRE

M. Maxime Bargiel a participé à la table de discussion sur l'accessibilité financière. Il résume les propos tenus.

M^{me} Chantal Bélisle résume quant à elle les discussions tenues à la table sur le bien-être et la santé mentale et M^{me} Lucie Gougeon celles des tables portant sur les communications école/parents et des défis dans les services de garde. M. Jérôme Dongmo poursuit le point en résumant les discussions de la table des choix en éducation. Finalement, MM. Danny Hill et Nicola Grenon résument les propos échangés à la table Temps d'écran.

10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR LES ÉLECTIONS AU CA DU CSSMV (12 MAI 2025)

Résolution CP20250407-05

CONSIDÉRANT la disposition 5.1.2 de la régie interne du comité de parents Marie-Victorin (CPMV) et les élections prévues en date du 12 mai 2025;

CONSIDÉRANT que nous devons nommer deux (2) vérificateurs qui ne seront PAS candidats à l'élection afin de confirmer la transparence du processus de mise en candidature;

CONSIDÉRANT que ceux-ci peuvent être membres ou pas du CPMV et peuvent ou pas rester représentant s'ils sont membres ou substitués, mais qu'ils s'engagent toutefois à effectuer ladite vérification et faire rapport verbal au CPMV avant l'élection;

CONSIDÉRANT que ceux-ci auront accès en lecture en tout temps aux inscriptions au formulaire de mise en candidature afin de confirmer que le tableau qui sera fourni aux membres reflète adéquatement les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT qu'ils s'engagent à respecter la confidentialité sur tout le processus de mise en candidatures sauf s'ils sont témoins d'une irrégularité, auquel cas ils en feront l'annonce dans leur rapport oral au CPMV de l'élection;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M^{ME} JOHANNE DAUDIER ET APPUYÉ PAR M. FÉLIX CAUCHY-CHAREST :

QUE M^{mes} Marianne Csukassy et Evelyne Rosso soient nommées vérificatrices du processus de mise en candidature pour l'élection du 12 mai 2025.

Adopté à l'unanimité

11. ENGAGEMENT PARENTAL

11.1 PRIX ARGENT DE LA FCPQ

La représentante de l'école Des Quatre-Saisons M^{me} Karine Picard soulève un enjeu avec la bénévole de son école nommée l'an dernier. M. Grenon fera un suivi.

11.2 VIDÉO

Le président demande aux représentants et substitués de nous faire parvenir une courte vidéo, individuelle, des membres parents de leur CÉ ou de l'OPP sur la raison de leur engagement, pour la semaine de l'engagement parental.

12. RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

Le comité de parents remet de l'avant les mentions d'honneur du personnel des écoles cette année. Les informations seront publiées dans le Bulletin des parents.

13. PAROLES

13.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

M^{me} Johanne Daudier participera à la prochaine rencontre lundi prochain. Elle invite les parents à participer aux conférences de l'Institut des TA encore disponibles pour quelques jours.

13.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Nicolas Brosseau résume les sujets traités lors du conseil général du 15 mars.

Transports

M. Mickaël Perreault résume les sujets de la dernière rencontre du comité transport. Il a été question de l'outil qui remplacera Mégafon, de géomatique et du projet Impact du SPAL. La prochaine rencontre se tiendra au début du mois de juin. On rappelle aux représentants de communiquer avec M. Perreault s'ils sont témoins ou se font rapporter des problèmes reliés au transport.

C.A.

M. Stéphane Simard est absent.

Formations

M. Nicolas Calderon-Asselin invite les membres à participer aux prochaines formations :

- 16 avril : Les frais chargés aux parents
- 14 mai : Le processus de plaintes
- 4 juin : Rapport annuel et Assemblée des parents de l'école

<https://cpmv.ca/formation/>

Culturel

M. Mickaël Perreault a participé à primaire en spectacle.

13.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Frais chargé aux parents

Le comité a émis ses commentaires sur la proposition du secrétariat général et une rencontre est à tenir pour convenir des ajustements à y apporter.

Liaison secondaire

La rencontre aura lieu demain.

13.4 AU TRÉSORIER

Le trésorier M. Atish Woozageer est absent.

13.5 AU SECRÉTAIRE

M. Nicolas Calderon-Asselin n'a rien à rajouter.

13.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

La représentante de l'école Des Quatre-Saisons demande si le bilan du CÉ doit absolument être fait avec le canevas du MÉQ. On lui répond que oui pour que les informations obligatoires s'y retrouvent, mais qu'il est possible de compléter les informations et de personnaliser le contenu pour représenter l'école.

13.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 03.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*



Nicola Grenon
Président



Nicolas Calderon-Asselin
Secrétaire